



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'agence FRONTEX* complice de maltraitance humaine !

Divers rapports internes à Frontex publiés mardi 6 août, relayés par des associations des droits de l'homme et par des médias, démontrent que l'agence européenne Frontex couvre des violations graves des droits humains des migrants et migrantes par des garde-frontières en Bulgarie, en Hongrie et en Grèce. Viols, maltraitances, extorsions, vols, expulsion de mineurs non accompagnés, utilisation de menottes ou des sédatifs, ce ne sont que quelques exemples de signalements faits à Frontex. Or, bien que ces garde-frontières nationaux travaillent sous la coordination des agents de Frontex, parfois même sous la surveillance d'un agent de liaison dépêché sur place par l'Agence, celle-ci s'en est systématiquement lavé les mains.

Les enquêtes mettent également en évidence la culture du secret et le manque de toute forme de contrôle démocratique ou judiciaire sur cette agence européenne, basée à Varsovie, ayant à sa tête un Français, qui, avec la réforme de 2019, a vu son budget passer de 6 millions d'euros à 1,6 milliards d'euros et le nombre de ses agents augmenter de 1.500 à 10.000 à l'horizon 2023.

Opacité de fonctionnement – refus répétés d'accès aux documents relatives aux opérations, malgré les obligations relatives à la transparence, réponses dilatoires aux plaintes de violations des droits humains, tel est le *modus operandi* révélé par ces enquêtes.

La CGT se demande quelle est la politique de l'Etat français pour rendre cette Agence compatible avec l'Etat du droit et les valeurs fondamentales que l'Europe se targue de protéger. Les représentants français au Conseil et les parlementaires européens qui viennent d'être élu.e.s devraient exiger d'urgence la mise en place d'un réel contrôle démocratique et le cas échéant judiciaire sur les activités de Frontex.

Même si les frontières extérieures de l'Union surveillées par Frontex sont loin de Bruxelles ou Paris, elles ne devraient pas devenir des zones de non-droit et d'irresponsabilité. Lorsqu'on sait en plus que la politique européenne vise actuellement à externaliser et à pousser les contrôles aux frontières dans des pays tiers, à conclure des accords avec des pays comme la Libye, nous avons toutes les raisons d'être extrêmement inquiets du sort réservé aux réfugiés et migrants. Il faut que cesse la coopération avec des milices qui mettent en danger de mort des enfants, des femmes et des hommes.

La CGT continuera d'exiger des autorités françaises et européennes d'assumer leurs responsabilités telles qu'inscrites dans le droit européen et international. Il est urgent de contrôler, dans la transparence et démocratiquement, les missions que chaque État effectue pour le compte de Frontex.

Le combat pour faire vivre les droits humains et l'État de droit doit se poursuivre et s'amplifier.
Ensemble renforçons notre travail international, européen et national pour que soient garantis des droits universels pour tous les travailleuses et les travailleurs.

*Frontex : agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes

Montreuil, le 7 août 2019